

CORDIEE-ROY / POMAREDE Expertises Maritimes

CAP D'AGDE / PORT CAMARGUE

SARL au capital de 7 622,45 €

Jean-Jacques POMAREDE

Expert recommandé auprès des Compagnies d'Assurance

Membre actif de la CNEMP

Expert de justice près la Cour d'Appel de Montpellier

NAVIMUT

8 Rue Vernier

75017 PARIS

Cap d'Agde, le 11.05.2018

RAPPORT D'EXPERTISE CONTRADICTOIRE AMIABLE N°NP 03073/18 CA

MANDANT

NAVIMUT – Affaire suivie par Madame Christelle BUEE – Dossier sinistre : P1800368

ASSURE

Monsieur Philippe REVILLIOD

1 Rue Giuseppe Verdi

34500 BEZIERS

Mutuelle : MACIF - N° de sociétaire : 7251944

Date et lieu de l'événement : 25.03.2018 au port du Cap d'Agde

MISSION

Mission e-mail du 28.03.2018

- Constater et décrire contradictoirement les dommages encourus par le navire de l'assuré,
- Rechercher les origines de ces avaries en distinguant celles provenant d'un événement de mer ou celles qui pourraient avoir toute autre origine,
- Décrire et chiffrer les travaux de remise en état,
- Etablir un rapport pour valoir et servir ce que de droit sans préjuger des revendications des parties, et sous les plus expresses réserves des clauses et conditions des polices d'assurance et des droits respectifs des parties.

IDENTIFICATION DU NAVIRE

Documents présentés : Copie lettre de Pavillon n°12577 du 15.05.2013 et valable jusqu'au 14.05.2018

Nom : BALTHUS

Type : Ketch

Série : Dufour 12000 CT

N° Série : 01

Constructeur : Dufour Yacht

Matériau : Polyester

Année : 1978

Longueur : 13,65 m

Largeur : 4,00 m

Jauge Brute : /

Motorisation : Perkins 4236 de 53,7 kw

Immatriculation : B790196

Francisé : /

Propriétaire : Monsieur Philippe REVILLIOD – 31400 TOULOUSE

TIERS

STE ETRAVE TRAVAUX
ZAC Mon Plaisir
Lot n°8 – Impasse des Morillons
34240 LE GRAU DU ROI

N° contrat : AN599095

Assureur : AXA – Agence MAURY
62 Avenue Jean Moulin
34500 BEZIERS

Gestionnaire : Madame Coralie MAGOT

Réf sinistre : 00BA746677

Expert missionné : Cabinet CLEMENT & Associés – Monsieur Benoît GUILLOU
9 Rue Romain Rolland
34200 SETE

Réf expert : 4 2018 067

RAPPEL DE L'EVENEMENT

- Selon déclarations de l'assuré

La barge de la Sté Étrave Travaux s'est détachée dans la nuit et est partie à la dérive. Elle est venue heurter à plusieurs reprises le voilier « BALTHUS ».

EXPERTISE

Date et lieu d'expertise : 20.04.2018 au port du Cap d'Agde

Parties présentes :

- Monsieur Philippe REVILLIOD, propriétaire de BALTHUS
- Monsieur Nicolas JEUNEMAITRE, cabinet CLEMENT
- Monsieur Jean-Jacques POMAREDE, expert maritime

Date réception documents du navire : 30.03.2018

Date réception devis : 03.04.2018 Devis Windward par e-mail

Constatations réalisées :

Nous avons examiné le voilier à sa place de port.

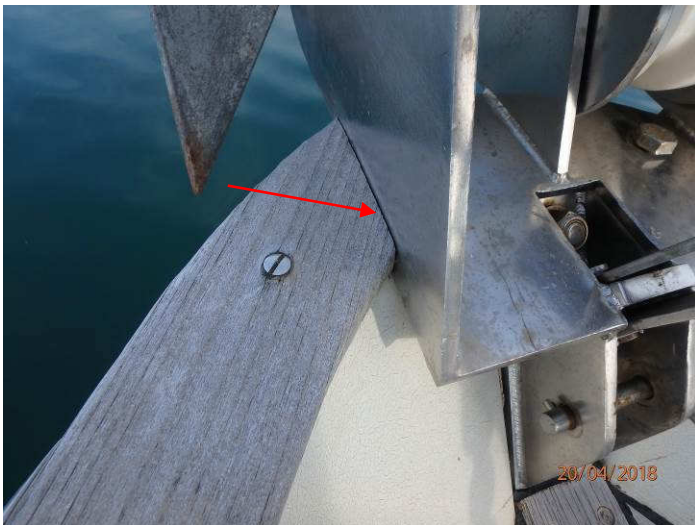
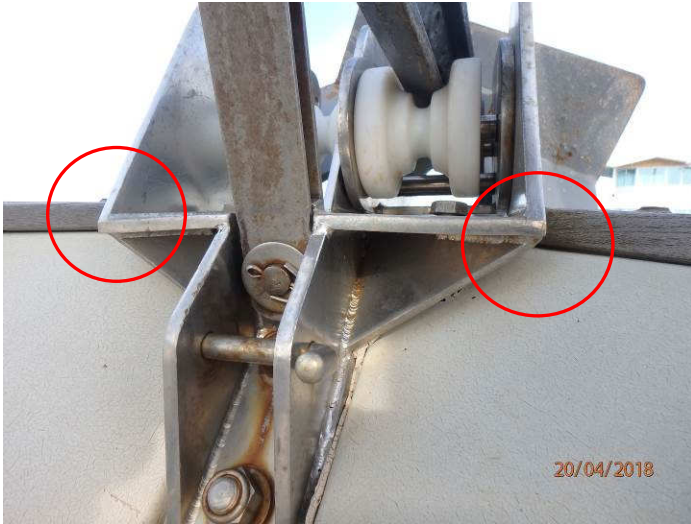


Ci-dessous la synthèse des désordres relevés :

Les dommages sont situés à l'avant.



Le davier inox est voilé. La partie tribord est décollée d'environ 8 mm. Le boulon de fixation tourne dans le vide. L'ensemble est déporté vers bâbord.





La bascule est tordue vers bâbord.

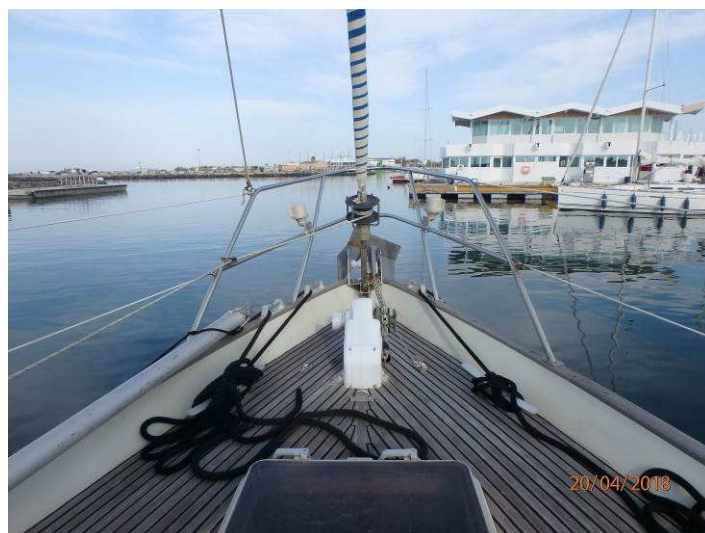




A l'étrave, des traces de la barge.



Le balcon semble déformé vers bâbord.



D'autres bateaux présentent également des traces bleues.



Conclusions :

Circonstances/Nature du sinistre :

La barge de travail de la Sté Etrave Travaux s'est détachée dans la nuit partant à la dérive et heurtant à plusieurs reprises le voilier de Mr REVILLIOD.

Des témoins ont indiqué avoir vu la barge se promener au grès du courant. Il semblerait que la barge a été détachée.

Protocole de réparation :

- Mise à terre
- Dépose enrouleur de la cadène
- Ancrage de l'enrouleur sur côté
- Sécurisation du mât
- Dépose davier inox
- Remise en état du davier et de la bascule
- Réparation polyester (sous réserves)
- Pose davier
- Remontage de l'ensemble
- Reprise rayure sur étrave
- Mise à l'eau

N'ayant pas reçu mission de la surveillance des travaux de remise en état, la responsabilité des experts ne peut être subrogée à celle des réparateurs ayant procédé aux réparations.

Recours :

Vis-à-vis d'un tiers : La Sté Etrave Travaux.

EVALUATION DU PREJUDICE SUBI

Notre confrère et nous-mêmes avons conjointement signé un PV d'expertise dont vous trouverez une copie en annexe.

Nous retiendrons le devis établi par Windward, **sachant qu'un additif sera établi après la dépose du davier pour réparation.**

• **Au titre du droit commun**

➤ Devis chantier Windward du 02.04.2018	2 004,49 €
---	-------------------

• **Au titre des garanties contractuelles**

⇒ Manutentions / stationnement

- Mise à terre / mise à l'eau	351,66 €
- Calage grue	166,25 €

Sous total HT	517,91 €
---------------	----------

⇒ Main d'œuvre

- Dépose et stockage du mouillage et du génois	
- Détendre le gréement dormant et déplacer l'étai de l'étrave	
- Démontage de la ferrure d'étrave	
- Contrôle de la ferrure et sa base en polyester sur le bateau après nettoyage des supports	
- Remontage de la ferrure, remplacer la visserie inox	
- Mise en place de l'étai et réglage du gréement	
- Mise en place du mouillage et du génois	
Soit 14 heures x 60,00 €	840,00 €

- Réparation des éclats de gel coat sur l'étrave : Forfait	250,00 €
--	----------

Sous total HT	1 090,00 €
---------------	------------

⇒ Fournitures

- Visserie inox, mastic, colle, étanchéité	62,50 €
--	---------

Total HT	1 670,41 €
----------	------------

Total TTC	2 004,49 €
------------------	-------------------

Nota : Cette évaluation peut servir de base de calcul, il doit être précisé que, faute de justificatif ou autre, l'Assureur est en droit de refuser l'indemnisation ou de réduire l'évaluation proposée par l'Expert.

N'ayant plus à opérer, nous déposons le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

Dossier clos ; tous droits réservés.

Jean-Jacques POMAREDE



Pièces jointes :

- Copie lettre de pavillon
- Copie courrier AR du 30.03.2018
- Copie feuille de présence à expertise contradictoire
- Copie PV d'expertise signé
- Copie devis Windward n°DE00130 du 02.04.2018 (2 004,49 €)